



Formation au diagnostic éco-pastoral sur des parcours à ovins.

© Sébastien Girardin

## MÉTIER

# Technicien agri-environnement : le pilier de la collaboration

À mi-chemin entre l'espace naturel et les agriculteurs, le technicien agri-environnement travaille à faire converger économie et écologie.

**L**e technicien (ou chargé de mission) agri-environnement a toute sa place dans un espace protégé. Ce sont en effet les agriculteurs qui sont les principaux gestionnaires de l'espace ; selon les enjeux et le type d'agriculture pratiqué, ils sont des acteurs incontournables. Dans le Parc national des Cévennes comme dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PNRFO), les milieux ouverts riches en espèces (prairies humides, pelouses sèches, landes, etc.) n'existent que par l'activité pastorale extensive, les prairies naturelles de fauche allient richesses agronomiques et écologiques, les châta-

gneraies méditerranéennes sont plus intéressantes lorsqu'elles sont entretenues pour la récolte... En résumé, les paysages actuels et leur biodiversité ont été façonnés par l'activité des générations de paysans. En Forêt d'Orient, l'enjeu est de taille puisque le territoire du Parc a perdu 40% de sa surface en herbe en vingt ans ! Le métier de technicien agri-environnement requiert diverses compétences : savoir écouter, être un bon médiateur et savoir se faire entendre par les partenaires, avoir de bonnes bases d'écologie pour pouvoir évaluer les impacts environnementaux, positifs et négatifs,

de l'activité agricole et bien connaître le contexte agricole local, les politiques agricoles, la réglementation et les solutions envisageables. Siméon Lefebvre (Parc national des Cévennes) s'est orienté sur ce poste en 2013 après avoir été garde-mondeur. En termes d'organisation, le poste est rattaché au pôle agri-environnement du service développement durable. Christine Mathieu (PNR Forêt d'Orient), quant à elle, exerce ce métier depuis quatre ans après avoir travaillé onze ans dans des organisations professionnelles agricoles. Les missions du technicien agri-environnement sont multiples : ▶

- établir une relation de proximité et de confiance avec tous les agriculteurs du territoire (une relation réciproque qui s'inscrit forcément dans la durée) ;
- accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et durables.

Dans un parc national, les missions suivantes viennent se rajouter :

- missions régaliennes : instruire des demandes d'autorisation pour les travaux agricoles soumis à la réglementation du parc (demande de défrichage, création de piste agricole, nouveaux labours, etc.), police administrative ;
- gérer, par convention avec des éleveurs, les terrains agricoles propriétés de l'établissement public.

Dans un parc naturel régional, la principale mission est de participer à la préservation de l'élevage extensif pour préserver les prairies naturelles.

Nous sommes loin de l'opposition entre protecteurs de la nature et agriculteurs. Notre but est d'aller vers des systèmes de production où l'économie et l'écologie sont toutes les deux gagnantes, en utilisant différents outils, dont les MAEC (cf. article du CPIE des Causses méridionaux) et le concours général agricole des prairies fleuries.

Le PNC met également en œuvre un programme européen sur le pastora-

lisme (cf. Life+ Mil'Ouv ci-après) et un travail d'accompagnement sur la gestion du risque parasitaire dans les troupeaux minimisant l'impact sur la faune auxiliaire - action amenée à se développer, en particulier au niveau du suivi scientifique des coléoptères coprophages (cf. article parasitisme d'Emmanuel Thebaud).

Le PNRFO développe l'agriculture biologique et participe à la mise en œuvre d'une marque Parc pour la viande bovine et ovine pour encourager les pratiques extensives et apporter une plus-value économique. •



## LIFE+ Mil'Ouv



La mise en place de programmes comme le Life+ Mil'Ouv permet

de partager les savoirs pour mieux estimer la valeur écologique et pastorale des milieux ouverts.

Depuis deux ans, le PNC est engagé aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Languedoc-Roussillon (coordinateur), de l'Institut de l'élevage et de SupAgro Florac, et avec l'appui des chambres d'agriculture, dans le projet Life+ Mil'Ouv. L'intérêt de ce projet est de partager différentes visions sur les milieux ouverts entre éleveurs, techniciens environnementalistes et techniciens pastoraux.

Le constat à l'origine du projet est que la place des milieux ouverts est sous-estimée dans les systèmes d'élevage. Bien évaluer leur valeur écologique et pastorale permet d'ajuster leur mode de pâturage, et ainsi d'optimiser leur utilisation tout en favorisant la biodiversité.

« Les milieux ouverts pastoraux méditerranéens ont de la ressource ! Partageons les savoirs pour préserver la biodiversité ! »

Une des actions phare de ce projet est d'établir gratuitement, en binôme (technicien pastoral et technicien environnemental), un diagnostic éco-pastoral chez les éleveurs volontaires, afin de faire ressortir les enjeux, et de pointer les éventuels dysfonctionnements. En termes de

temps, le diagnostic dure deux jours, la visite-conseil, une journée. Il faut aussi compter une demi-journée pour le suivi. Une fois cet état des lieux établi, nous avons les éléments pour discuter avec l'éleveur de possibles modifications de pratiques qui permettraient un meilleur entretien de l'espace et une utilisation optimale des ressources fourragères (cf.p. 34). Il peut s'agir de :

- changement de taille des unités de gestion, séparation de parcs (afin de modifier la pression pastorale instantanée, ou de gérer séparément des milieux très différents) ;
- changement de période d'utilisation (suivant les végétations, leur productivité, leur aptitude au report sur pied, des utilisations à différentes saisons sont préconisées) ;
- création de points d'attrait sur des zones sous-utilisées (disposer d'un abreuvoir ou d'une pierre à sel dans un coin embroussaillé d'un parc peut parfois suffire à attirer le troupeau et ré-ouvrir ces zones) ;
- adaptation des troupeaux et des productions aux milieux à pâturer : il est nécessaire de bien évaluer le potentiel des parcours afin d'avoir des objectifs de production en adéquation. De plus, le comportement du troupeau est fortement influencé par l'éleveur ; c'est lui qui au fil du temps éduque son troupeau au pâturage de zones a priori difficilement valorisables (broussaille, par exemple).

Tous ces conseils doivent être adaptés au système d'élevage : ovin, bovin, caprin ou équin, troupeau gardé ou non, troupeau laitier ou allaitant, périodes de fort ou faible besoin du bétail suivant le calendrier de mises-bas...

Le rendu se fait en quelques pages, pour le diagnostic et les propositions de modification, mais nous accordons une grande importance au temps de discussion entre les techniciens et l'éleveur.

Ce type de conseils pouvait se faire auparavant dans le cadre des MAE, mais avec une vision parcellaire (et non pas de l'ensemble du système d'élevage).

N'étant pas dans le cadre d'un dispositif contractuel (type MAEC), nous ne convainquons pas les éleveurs grâce à des financements compensatoires. Il nous faut mettre en avant les intérêts à la fois zootechniques, économiques et écologiques d'une meilleure utilisation de ces milieux ouverts. Sur quatre-vingts éleveurs enquêtés sur le territoire du parc, quarante ont été diagnostiqués et trente suivis.

Le projet est financé par l'Europe, la région Languedoc-Roussillon, la Datar Massif Central et l'État.

**Siméon Lefebvre**, technicien agri-environnement au PNC, [simeon.lefebvre@cevennes-parcnational.fr](mailto:simeon.lefebvre@cevennes-parcnational.fr), [agri.environnement@pnrfo.org](mailto:agri.environnement@pnrfo.org)

[www.lifemilouv.org](http://www.lifemilouv.org),

[www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)